

# Conditions relatives aux opérations sur titres et au conseil en placement

## Frais de transaction

### Actions et titres similaires (produits structurés et fonds négociés en bourse compris)

Négociation en Suisse	Valeur boursière par transaction en CHF	Frais de courtage marginaux	Frais de courtage cumulés
	Frais de courtage minimums		90 CHF <sup>1</sup>
	1 à 25 000	1,1%	1,1%
	25 001 à 50 000	1,0%	1,05–1,1%
	50 001 à 100 000	0,8%	0,925–1,05%
	100 001 à 150 000	0,6%	0,8167–0,925%
	150 001 à 200 000	0,4%	0,7125–0,8167%
	200 001 à 250 000	0,3%	0,63–0,7125%
	250 001 à 500 000	0,2%	0,415–0,63%
	À partir de 500 001	0,1%	0,1–0,415%
Négociation à l'étranger	Frais de courtage minimums		120 CHF <sup>2</sup>
	1 à 25 000	1,8%	1,8%
	25 001 à 50 000	1,5%	1,65–1,8%
	50 001 à 100 000	1,35%	1,5–1,65%
	100 001 à 150 000	1,05%	1,35–1,5%
	150 001 à 200 000	0,95%	1,25–1,35%
	200 001 à 250 000	0,75%	1,15–1,25%
	250 001 à 500 000	0,65%	0,9–1,15%
	À partir de 500 001	0,4%	0,4–0,9%

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

### Exemple de calcul:

Action négociée en Suisse, valeur boursière de la transaction 100 000 CHF: frais de courtage cumulés = 0,925 %

### Calcul détaillé:

25 000 CHF à 1,1%	= 275 CHF
25 000 CHF à 1,0%	= 250 CHF
50 000 CHF à 0,8%	= 400 CHF
<b>Total frais de courtage</b>	<b>= 925 CHF (0,925 %)</b>

<sup>1</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 900 CHF: 10%.

<sup>2</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 1200 CHF: 10%.

### Obligations et titres similaires

	Valeur boursière par transaction en CHF	Frais de courtage marginaux	Frais de courtage cumulés
<b>Négociation en Suisse</b>	Frais de courtage minimums		90 CHF <sup>1</sup>
	1 à 25 000	0,8 %	0,8 %
	25 001 à 50 000	0,7 %	0,75 – 0,8 %
	50 001 à 100 000	0,5 %	0,625 – 0,75 %
	100 001 à 150 000	0,4 %	0,55 – 0,625 %
	150 001 à 200 000	0,2 %	0,4625 – 0,55 %
	À partir de 200 001	0,1 %	0,1 – 0,4625 %
<b>Négociation à l'étranger</b>	Frais de courtage minimums		120 CHF <sup>2</sup>
	1 à 25 000	0,9 %	0,9 %
	25 001 à 50 000	0,8 %	0,85 – 0,9 %
	50 001 à 100 000	0,6 %	0,725 – 0,85 %
	100 001 à 150 000	0,5 %	0,65 – 0,725 %
	150 001 à 200 000	0,2 %	0,5375 – 0,65 %
	À partir de 200 001	0,1 %	0,1 – 0,5375 %

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Obligation négociée en Suisse, valeur boursière de la transaction 100 000 CHF: frais de courtage cumulés = 0,625 %

Calcul détaillé:

25 000 CHF à 0,8 %	= 200 CHF
25 000 CHF à 0,7 %	= 175 CHF
50 000 CHF à 0,5 %	= 250 CHF
<b>Total frais de courtage</b>	<b>= 625 CHF (0,625 %)</b>

### Fonds de placement

Catégorie de fonds	Frais de courtage (achat et vente)
Fonds du marché monétaire	0,5 %
Fonds en obligations et fonds immobiliers <sup>3</sup>	1,25 %
Fonds en actions	1,5 %
Fonds stratégiques et autres fonds	1,75 %

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Fonds en actions, valeur boursière de la transaction 100 000 CHF: frais de courtage = 1500 CHF (1,5 %)

<sup>1</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 900 CHF: 10 %.

<sup>2</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 1 200 CHF: 10 %.

<sup>3</sup> Le tarif applicable aux fonds immobiliers négociés en bourse est le même que pour les actions négociées en Suisse (voir page 1).

### Transactions via E-Banking

Rabais sur les frais de courtage de base: 34 % (tarif applicable aux actions, obligations et fonds de placement).

### Actions et titres similaires (produits structurés et fonds négociés en bourse compris)

	Négociation en Suisse	Négociation à l'étranger
Frais de courtage minimums en CHF	40 <sup>1</sup>	75 <sup>2</sup>
Rabais sur les frais de courtage de base	34 %	34 %

### Obligations et titres similaires

Frais de courtage minimums en CHF	40 <sup>1</sup>	75 <sup>2</sup>
Rabais sur les frais de courtage de base	34 %	34 %

### Fonds de placement

Rabais sur les frais de courtage de base	34 %
--	------

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Action négociée en Suisse, valeur boursière de la transaction 100 000 CHF: frais de courtage = 610,50 CHF (0,925 %, déduction faite du rabais de 34 %)

<sup>1</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 400 CHF: 10 %.

<sup>2</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 750 CHF: 10 %.

### Frais de transaction pour les produits dérivés

#### Options sur action/indice

Valeur boursière en CHF	Frais de courtage
Frais de courtage minimums	100 CHF
0 à 10 000	1,5%
10 001 à 20 000	1,25%
20 001 à 50 000	1,0%
50 001 à 100 000	0,75%
À partir de 100 001	0,5%
Plus frais de courtage de tiers: 0,25 % de la contre-valeur de la prime, min. 40 CHF	

Exemple de calcul:

Valeur de la prime pour la transaction 100 000 CHF: frais de courtage = 750 CHF (0,75%)

#### Futures

Contrats	Frais de courtage (per leg)
Frais de courtage minimums	150 CHF
0 à 10	20 CHF
11 à 20	15 CHF
21 à 50	10 CHF
Plus frais de courtage de tiers: 3 CHF par contrat	

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Pour 25 contrats: frais de courtage = 250 CHF (10 CHF par contrat)

## Commissions sur les dépôt-titres et le conseil en placement

### Pack de conseil en placement Consult<sup>1</sup>

#### Commission annuelle pack de conseil en placement

0–0,2 million de CHF	0,45 %
0,2–1 million de CHF	0,40 %
À partir de 1 million de CHF	0,35 %

#### Exceptions

Bons de participation de la Basler Kantonalbank	Gratuit
Obligations de caisse de la Banque Cler (valeur nominale)	0,075 %
Polices <sup>2</sup> (par position)	50 CHF par position
Cédules hypothécaires <sup>2</sup>	0,2 %, max. 125 CHF par position

#### Prestations incluses

Conseil à la clientèle personnalisé	Inclus
Aperçu de la fortune pour l'ensemble de la relation d'affaires	Inclus (annuel)
Relevé de performance	Inclus (annuel)
Conservation de titres et de métaux précieux/pièces physiques	Incluse

#### Frais relatifs aux opérations en capital

Encaissement de coupons en CHF	Inclus
Encaissement de coupons en monnaie étrangère	2 %, min. 5 CHF
Remboursement (obligations et obligations au porteur) en CHF	Inclus
Remboursement (obligations et obligations au porteur) en monnaie étrangère	0,25 % < 100 000 CHF, min. 20 CHF 0,125 % > 100 000 CHF, min. 20 CHF
Réalisation de démarches administratives (augmentation de capital, fractionnement d'actions, etc.).	Incluse
Remboursement des indemnités de distribution de fonds (rétrocessions)	Inclus

#### Commission minimale

Commission minimale par dépôt	120 CHF
Dépôt contenant exclusivement des obligations de caisse de la Banque Cler	Pas de commission minimale

<sup>1</sup> TVA en sus pour la clientèle domiciliée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

<sup>2</sup> Gratuit si les titres sont bloqués (livraison physique de titres de gage immobilier: 250 CHF).

### Suppléments

Commission annuelle par position	10 CHF
Obligations de caisse de la Banque Cler et bons de participation de la Basler Kantonalbank	Pas de commission par position
Dépôts occasionnant une charge de travail supplémentaire (par ex. dépôts d'usufruit)	Augmentation des droits de garde en fonction de la charge de travail occasionnée
Relevé de performance	Inclus (annuel); relevés supplémentaires 25 CHF
Relevé fiscal (voir rubrique «Autres frais»)	

**Aucun supplément ne s'applique aux titres déposés à l'étranger.**

Le calcul se fonde sur plusieurs jours de référence.

Le débit s'effectue sur une base semestrielle (en juin et en décembre).

Exemple de calcul:

5 positions de titres (par ex. 3 fonds de placement et 2 actions), total des valeurs en dépôt 500 000 CHF:  
Commission annuelle dans le cadre du pack de conseil en placement Consult = 2000 CHF (0,40% par an)  
Commission par position en sus = 50 CHF (5 positions à 10 CHF)  
**= 2050 CHF par an**

**Packs de conseil en placement Excellence<sup>1</sup> et Excellence Plus<sup>1</sup>**

Commission annuelle pack de conseil en placement	Excellence	Excellence Plus
0–0,2 million de CHF	0,75 %	0,90 %
0,2–1 million de CHF	0,70 %	0,85 %
À partir de 1 million de CHF	0,65 %	0,80 %
<b>Exceptions</b>		
Bons de participation de la Basler Kantonalbank		Gratuit
Obligations de caisse de la Banque Cler (valeur nominale)		0,075 % par an
Polices <sup>2</sup> (par position)		50 CHF par position
Cédules hypothécaires <sup>2</sup>		0,2 %, max. 125 CHF par position
<b>Prestations incluses</b>		
Conseil à la clientèle personnalisé	Inclus	Inclus
Planification financière	Incluse	Incluse
Planification successorale	Moyennant des frais	Incluse
Rabais sur les frais de courtage	35 %	–
Ticket fee	–	45 CHF
Aperçu de la fortune pour l'ensemble de la relation d'affaires		Au choix*
Relevé de performance		Au choix*
Relevé fiscal (voir rubrique «Autres frais»)		Inclus
Conservation de titres et de métaux précieux/pièces physiques		Incluse
<b>Frais relatifs aux opérations en capital</b>		
Encaissement de coupons en CHF		Inclus
Encaissement de coupons en monnaie étrangère		2 %, min. 5 CHF
Remboursement (obligations et obligations au porteur) en CHF		Inclus
Remboursement (obligations et obligations au porteur) en monnaie étrangère	0,25% < 100 000 CHF, min. 20 CHF 0,125% > 100 000 CHF, min. 20 CHF	
Réalisation de démarches administratives (augmentation de capital, fractionnement d'actions, etc.)		Incluse
Remboursement des indemnités de distribution de fonds (rétrocessions)		Inclus

\* Par ex. mensuel, trimestriel ou annuel

<sup>1</sup> TVA en sus pour la clientèle domiciliée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

<sup>2</sup> Gratuit si les titres sont bloqués (livraison physique de titres de gage immobilier: 250 CHF).

Commission minimale	Excellence	Excellence Plus
Commission minimale par dépôt	2000 CHF	4000 CHF
<b>Suppléments</b>		
Commission annuelle par position		10 CHF
Obligations de caisse de la Banque Cler et bons de participation de la Basler Kantonalbank		Pas de commission par position
Dépôts occasionnant une charge de travail supplémentaire (par ex. dépôts d'usufruit)		Augmentation des droits de garde en fonction de la charge de travail occasionnée

**Aucun supplément ne s'applique aux titres déposés à l'étranger.**

Le calcul se fonde sur plusieurs jours de référence. Le débit s'effectue sur une base semestrielle (en juin et en décembre).

Exemple de calcul:

Pack de conseil en placement Excellence,  
 5 positions de titres (par ex. 3 fonds de placement et 2 actions), total des valeurs en dépôt 500 000 CHF:  
 Commission annuelle = 3500 CHF (0,70 % par an)  
 Commission par position en sus = 50 CHF (5 positions à 10 CHF)  
**= 3550 CHF par an**

Pack de conseil en placement Excellence Plus,  
 5 positions de titres (par ex. 3 fonds de placement et 2 actions), total des valeurs en dépôt 500 000 CHF:  
 Commission annuelle = 4250 CHF (0,85 % par an)  
 Commission par position en sus = 50 CHF (5 positions à 10 CHF)  
**= 4300 CHF par an**

### Solution de placement Banque Cler

Les Solutions de placement sont gérées sous forme de fonds stratégiques.

Droits de garde	Gratuits
Frais de courtage	Gratuits
Relevé de performance	Semestriel, inclus
Compte Solution de placement (optionnel)	Gratuit

### Épargne en titres liée à la prévoyance

Le tarif forfaitaire inclut les frais de courtage, les droits de garde ainsi que les frais liés aux opérations en capital. Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

#### Tarif forfaitaire par an<sup>1</sup>

Frais minimums par dépôt	Pas de montant minimum
Solutions de placement Banque Cler Épargne de prévoyance	Gratuit
Produits de prévoyance de tiers (tarif forfaitaire)	0,5%

Exemple de calcul:

Dépôt de prévoyance, valeur en dépôt 100 000 CHF,  
dont 50 000 dans des fonds de prévoyance de fournisseurs tiers: tarif forfaitaire = 250 CHF (0,5 % par an)  
et 50 000 CHF dans une Solution de placement Banque Cler Épargne de prévoyance = 0 (gratuit)

<sup>1</sup> Le calcul des frais annuels se base sur le volume de dépôt moyen en fin de mois; à cela s'ajoute la TVA pour la clientèle domiciliée en Suisse ou au Liechtenstein. Le débit s'effectue sur une base semestrielle (en juin et en décembre).

**Mandat de gestion de fortune (clientèle privée)<sup>1</sup>**

	<b>All-in fee par an<sup>1,2</sup></b> (frais de courtage et droits de garde inclus)	<b>All-in fee<sup>3,4</sup></b>	<b>All-in fee<sup>3,4</sup></b> <b>avec participation</b> <b>à la performance (10%)<sup>5</sup></b>
<b>Focus Dividendes Suisse</b>	1,0%	—	—
Valeurs patrimoniales à partir de 150 000 CHF (valeur moyenne en fin de mois de la fortune gérée sur l'année)			
<b>Autres stratégies</b>			
Valeurs patrimoniales à partir de 100 000 CHF (valeur moyenne en fin de mois de la fortune gérée sur l'année)			
Jusqu'à 1 000 000 CHF	1,2%	1,0%	
À partir de 1 000 000 CHF	1,1%	0,9%	
<b>Supplément pour adjonction de titres individuels Actions Suisse (uniquement Focus Suisse):</b>			
à partir de 300 000 CHF: 0,1%			
<b>Supplément en cas de souhaits particuliers de la clientèle:</b>			
jusqu'à 1 million de CHF: 0,15%			
à partir de 1 million de CHF: 0,1%			
Commission minimale	1000 CHF par an, également pour une durée de contrat plus courte		

Prestations supplémentaires dans le cadre du mandat de gestion de fortune: relevé fiscal gratuit (plus de détails sous «Autres frais»), tenue de compte gratuite et exonération de frais de port.

**Exemple de calcul**

Mandat Focus Dividendes Suisse, avoir 500 000 CHF: 5000 CHF (1,0% par an)

Mandat Focus Suisse, avoir 500 000 CHF, sans participation à la performance, avec titres individuels

Actions Suisse: 6500 CHF (1,2% plus 0,1%)

<sup>1</sup> TVA en sus pour la clientèle domiciliée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

<sup>2</sup> Les frais sont débités semestriellement, en janvier (pour la période juillet–décembre de l'année précédente) et en juillet (pour la période janvier–juin de l'année en cours).

<sup>3</sup> Ce tarif ne tient pas compte des frais facturés à la banque par des tiers (par ex. frais de courtage, taxes et commissions) ni des redevances fiscales (droit de timbre, émoluments cantonaux, TVA, etc.).

<sup>4</sup> Répartition des honoraires «all-in fee»: frais de courtage (43%), forfait administratif (10%), frais administratifs (47%).

<sup>5</sup> La participation à la performance est calculée chaque année au 31 décembre sur la base du gain en capital réalisé sur la fortune gérée au 31 décembre de l'année précédente. Durant la première année civile, c'est la valeur de la fortune gérée lors de l'ouverture du mandat qui est déterminante. Les années suivantes, en revanche, cette valeur de référence n'est plus d'actualité. La participation à la performance n'est due que si le gain en capital est supérieur au taux d'épargne moyen, c'est-à-dire au taux d'intérêt qui, avec un compte d'épargne de la Banque Cler, aurait été appliqué au capital moyen investi en francs suisses pendant la même période.

## Easy-Trading Banque Cler

### 1. Frais de transaction

Bourse	Frais de courtage dans l'E-Banking <sup>1</sup>
Suisse	Tarif forfaitaire de 30 CHF par ordre <sup>2</sup>
Europe	0,5% de la contre-valeur <sup>3</sup> min. 50 CHF max. 500 CHF
Amérique	Canada, États-Unis
Asie et Pacifique	Australie, Hong Kong, Japon, Singapour
Afrique	Afrique du Sud

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Action négociée en Suisse, valeur boursière de la transaction 100 000 CHF:

frais de courtage = 30 CHF (tarif forfaitaire par ordre)

Action négociée en Allemagne, valeur boursière de la transaction 100 000 CHF: frais de courtage = 500 CHF (0,5 %)

Fonds de placement	Frais de courtage dans l'E-Banking <sup>1</sup>
Frais de courtage minimums en CHF	40
Marché monétaire	0,25 %
Obligations et biens immobiliers	0,65 %
Actions	0,75 %
Fonds stratégiques et autres fonds	0,85 %

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Fonds en actions, valeur boursière de la transaction 100 000 CHF: frais de courtage = 750 CHF (0,75 %)

### 2. Droits de garde annuels<sup>4</sup>

	Commission
Droits de garde	0,25 %
<b>Prestations incluses</b>	
Conservation de titres et de métaux précieux/pièces physiques	Incluse
Réalisation de démarches administratives (augmentation de capital, fractionnement d'actions, etc.)	Incluse
Aperçu de la fortune	Annuel, gratuit

<sup>1</sup> Ces frais de transaction préférentiels s'appliquent exclusivement au produit Easy-Trading Banque Cler et sont non cumulables avec d'éventuels autres rabais. Les ordres d'achat et de vente passés par téléphone ne sont pas acceptés.

<sup>2</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 300 CHF: 10 %.

<sup>3</sup> Opérations portant sur une valeur boursière inférieure ou égale à 500 CHF: 10 %.

<sup>4</sup> TVA en sus pour la clientèle domiciliée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

**Commission minimale**

Commission minimale par dépôt	100 CHF
Dépôt d'obligations de caisse de la Banque Cler et/ou de bons de participation de la Basler Kantonalbank uniquement	Pas de commission minimale

**Exceptions**

Bons de participation de la Basler Kantonalbank	Pas de frais
Obligations de caisse de la Banque Cler (valeur nominale)	0,075 %
Police <sup>1</sup> (par position)	50 CHF par position
Cédules hypothécaires <sup>1</sup>	0,2%, max. 125 CHF par position

**Frais liés aux opérations en capital**

Encaissement de coupon en CHF	Inclus
Encaissement de coupon en monnaie étrangère	2 %, min. 5 CHF
Remboursement (obligations et obligations au porteur) en CHF	Inclus
Remboursement (obligations et obligations au porteur) en monnaie étrangère	0,25% < 100000 CHF min. 20 CHF 0,125% > 100000 CHF min. 20 CHF
Remboursement des indemnités de distribution de fonds (rétrocessions)	Inclus

**Suppléments**

Commission par position	10 CHF
Obligations de caisse de la Banque Cler et bons de participation de la Basler Kantonalbank	Pas de commission par position
Dépôts occasionnant une charge de travail supplémentaire (par ex. dépôts d'usufruit)	Augmentation des droits de garde en fonction de la charge de travail occasionnée
Relevé de performance	25 CHF
Relevé fiscal	Voir la rubrique «Autres frais»

**Aucun supplément ne s'applique aux titres déposés à l'étranger.**

Le calcul se fonde sur plusieurs jours de référence. Le débit s'effectue sur une base semestrielle (en juin et en décembre).

Exemple de calcul:

5 positions de titres (par ex. 3 fonds de placement et 2 actions), total des valeurs en dépôt 500 000 CHF:

Droits de garde annuels = 1250 CHF (0,25 % par an)

Commission par position en sus = 50 CHF (5 positions à 10 CHF)  
**= 1300 CHF par an**<sup>1</sup> Gratuit si les titres sont bloqués (livraison physique de titres de gage immobilier: 250 CHF).

## Zak Invest Banque Cler

### 1. Frais de transaction

Bourse	Frais de courtage <sup>1</sup>
Suisse SIX Swiss Exchange	0,25 % de la contre-valeur min. 5 CHF max. 50 CHF
Europe (y compris Suisse hors SIX) Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse hors SIX	0,5 % de la contre-valeur min. 15 CHF max. 500 CHF
Amérique Canada, États-Unis	
Asie et Pacifique Australie, Hong Kong, Japon, Singapour	
Afrique Afrique du Sud	

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Action négociée en Suisse, valeur boursière de la transaction 1000 CHF: frais de courtage = 5 CHF

Action négociée en Allemagne, valeur boursière de la transaction 5000 CHF: frais de courtage = 25 CHF (0,5 %)

Fonds de placement	Frais de courtage <sup>1</sup>
Fonds de placement	0,5 %
Frais de courtage minimums	15 CHF

Les éventuels frais de courtage, commissions et frais de tiers ainsi que les taxes boursières et les impôts sont répercutés en sus.

Exemple de calcul:

Fonds de placement, valeur boursière de la transaction 10 000 CHF: frais de courtage = 50 CHF (0,5 %)

### 2. Droits de garde annuels<sup>2</sup>

Commission
Droits de garde 0,25 % Pas de commission minimale

### Prestations incluses

Conservation de titres et de métaux précieux/pièces physiques	Incluse
Réalisation de démarches administratives (augmentation de capital, fractionnement d'actions, etc.)	Incluse
Aperçu de la fortune	Annuel, gratuit

<sup>1</sup> Ces frais de transaction s'appliquent exclusivement à Zak Invest Banque Cler et sont non cumulables avec d'éventuels autres rabais.  
Les ordres d'achat et de vente passés par téléphone ne sont pas acceptés.

<sup>2</sup> TVA en sus pour la clientèle domiciliée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

---

## Autres

---

Bons de participation de la Basler Kantonalbank	Pas de frais
Obligations de caisse de la Banque Cler (valeur nominale)	0,075 %
Remboursement des indemnités de distribution de fonds (rétrocessions)	Inclus
Relevé fiscal	Voir la rubrique «Autres frais»

---

Le calcul se fonde sur plusieurs jours de référence.

Le débit s'effectue sur une base semestrielle (en juin et en décembre).

Exemple de calcul:

5 positions de titres (par ex. 3 fonds de placement et 2 actions), total des valeurs en dépôt 10000 CHF:

Droits de garde annuels = **25 CHF** (0,25 % par an)

## Autres frais

### Livraisons depuis un dépôt-titre\*

#### Livraison physique (par position)

Suisse (trésor compris)	100 CHF
Étranger	150 CHF

#### Transfert vers une autre banque

Par position	65 CHF
--------------	--------

### Frais relatifs à l'eRelevé fiscal Suisse\*

Commission minimale	75 CHF
Commission maximale	250 CHF
1 à 8 positions de titres	Tarif forfaitaire de 75 CHF
9 à 20 positions de titres	Tarif forfaitaire de 150 CHF
21 positions de titres ou plus	Tarif forfaitaire de 250 CHF

Les produits suivants donnent droit à l'envoi d'un eRelevé fiscal (Suisse) gratuit:

- Packs de conseil en placement Excellence et Excellence Plus
- Mandats de gestion de fortune

Les positions suivantes sont indiquées sans frais sur l'eRelevé fiscal (Suisse):

- Solution(s) de placement
- Positions de compte
- Positions hypothécaires

### Relevé fiscal pour Allemagne / France / Italie / générique (annuel)

Tarif forfaitaire de 300 CHF par relevé

Les produits suivants donnent droit à l'envoi d'un relevé gratuit:

- Packs de conseil en placement Excellence et Excellence Plus
- Mandats de gestion de fortune

#### Frais spéciaux:

- Relevé avec exclusivement une/des Solution(s) de placement

Tarif forfaitaire de 150 CHF

\* TVA en sus pour la clientèle domiciliée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

### Attestation du dépositaire/Tax Voucher

Attestation fiscale avec ordre envoyé et procuration pour le remboursement d'impôt (uniquement les frais de tiers et élément de cet ordre)	65 CHF
Attestation fiscale sans procuration pour les «auto-déposants» Les frais doivent être payés par attestation du dépositaire allemande, donc par titre et par événement de dividende	120 CHF

Exemple de calcul pour clientèle sans procuration

2 titres, 2 années à 2 distributions de dividendes chacun = 8 attestations = 960 CHF

### Frais pour demandes de remboursement d'impôt\*

#### Impôt anticipé suisse

Part du montant remboursable	6 %
+ frais par position et année de remboursement	10 CHF
Frais minimums	100 CHF
Frais maximums	1000 CHF
	Éventuels frais de tiers en sus

Exemple de calcul:

montant remboursable 1200 CHF	72 CHF (6%)
2 valeurs de titres, 1 compte d'épargne	30 CHF (3x 10 CHF)
<b>Total</b>	<b>102 CHF</b>

#### Impôts à la source étrangers

Part du montant remboursable	12 %
+ frais par position et année de remboursement	10 CHF
Frais minimums	100 CHF
Frais maximums	1000 CHF
	Éventuels frais de tiers en sus

Exemple de calcul:

montant remboursable 1200 CHF	144 CHF (12 %)
3 valeurs de titres	30 CHF (3x 10 CHF)
<b>Total</b>	<b>174 CHF</b>

\* TVA en sus pour la clientèle domiciliée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

Toute référence dans le présent document à des services financiers selon la loi sur les services financiers (LSFin) revêt uniquement une visée publicitaire. Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications.